



**De quoi réfléchir** : « C'est à l'endroit où l'eau est profonde qu'elle est la plus calme. »  
William SHAKESPEARE



## Etat civil

**Décès** : Albert CHASSAGNOL, le 28/09/09 à 84 ans (lieu-dit Bern)  
Le conseil municipal présente ses sincères condoléances aux familles et aux proches.

**Naissance** : Lino CAMPOS, le 17/09/09 (lieu-dit Labatut Benel)  
Nicolas BALANGUE, le 3/09/09 (lieu-dit Mestreyrot)



## Agenda

**Mercredi 11 novembre 2009** : rendez-vous devant la mairie à 11 h 30 pour entamer la marche commémorative en l'honneur de la fin de la guerre 1914-1918. Discours du maire et recueillement devant le monument aux morts. Vous êtes ensuite invités à partager le verre de l'amitié dans notre salle des fêtes.

**Samedi 28 novembre 2009** : plantation à 11h de l'arbre de la liberté à Lamothe (pour remplacer celui déraciné lors de la tempête de décembre 1999) puis inauguration de la nouvelle salle des associations accompagnée d'un apéritif offert par les associations de Gabarnac et le conseil municipal. Merci de prévenir de votre présence sur le coupon joint.

**Dimanche 13 décembre 2009** : le conseil municipal organise l'arbre de Noël avec spectacle de marionnettes présenté par l'école de cirque de Podensac, distribution des cadeaux pour les enfants de 0 à 12 ans par le père Noël et enfin goûter et apéritif. Cette année, l'Eveil des Hameaux se joint à l'organisation pour prolonger ce moment. Tous les Gabarnacais sont conviés à cette après-midi de fête (la mairie transmettra des invitations afin de connaître le nombre de participants).

**Judi 31 décembre - 1er janvier 2010** : organisation du réveillon de la nouvelle année par l'éveil des hameaux.



## Infos pratiques - civisme

**Vacances** : le secrétariat de mairie sera fermé du **24 décembre au 3 janvier 2010**.

**Inscription sur les listes électorales** avant le 31/12/1009 pour les nouveaux arrivants sur la commune. Prendre contact avec le secrétariat de mairie aux jours d'ouvertures.

**Location de la salle des fêtes** : Dorénavant, la location de la salle des fêtes de Gabarnac sera restreinte à la salle du bas, la terrasse et la cuisine (avec le barbecue extérieur) - la salle du haut étant réservée aux associations.

Un nouveau système d'alarme moins coûteux et plus simple d'utilisation a été mis en place sur les locaux communaux. La clef se retire toujours chez M. VALETTE (maison à côté du cimetière), après avoir réglé les obligations administratives (réservation de la salle, paiement de la location, état des lieux et versement de la caution).

# Le lien des hameaux

N°6 - Novembre 2009



GABARNAC

## Bulletin municipal de Gabarnac

Rédigé et conçu par B. FORET, E. LIENARD, C. RUDELIN  
Directeur de la publication : A. MASSIEU, Maire

### Secrétariat de mairie

Le lundi de 8h15 à 14h et le jeudi de 8h15 à 16h  
Contact : Valérie LARCHE  
Tél/fax : 05 56 62 97 74  
E-mail : mairie-de-gabarnac@wanadoo.fr

Ne pas jeter sur la voie publique  
Imprimé sur du papier recyclé

## Rétrospective



### Fête communale et thé dansant

Les 25 et 26 juillet 2009 a eu lieu la fête communale organisée par l'association « L'Éveil des hameaux », ainsi que le 20 septembre une exposition de photos anciennes de notre village, suivie d'un thé dansant.

Suite à ces diverses manifestations, les rédacteurs du « Lien des hameaux » ont rencontré Sylvie LANGEL, la présidente de l'association des fêtes.

**LIEN DES HAMEAUX** : *Quel bilan tirez-vous des ces diverses manifestations ?*

Sylvie LANGEL : Nous sommes très contentes du bilan de la fête communale de juillet, moins par contre du thé dansant. Pourtant c'était une demande prioritaire de la part des Gabarnacais...

**L.D.H** : *Pourquoi, d'après vous, le thé dansant n'a-t-il pas fonctionné ?*

S.L : Je pense que le thé dansant a mal marché à cause de diverses autres manifestations ayant lieu le même jour.

**L.D.H** : *Allez-vous réitérer ce même genre de manifestation à l'avenir ?*

S.L : Oui, ce n'est que partie remise pour l'année 2010.

**L.H.D** : *Avez-vous d'autres projets à venir et quel message feriez-vous passer aux habitants de la commune afin qu'ils puissent répondre présents aux rencontres futures ?*

S.L : Le message à faire passer est le suivant : nous sommes là pour animer le village, donc c'est pour tous les Gabarnacais que nous nous activons. Nous sommes à leur écoute et attendons leurs propositions.

**L.D.H** : *Et, en ce qui concerne vos projets à venir ?*

S.L : Et bien vu le succès de l'an dernier, l'association prépare une grande soirée pour fêter la nouvelle année avec un nouveau traiteur et une nouvelle sono, espérant encore nous améliorer et plaire au plus grand nombre. Sinon les ateliers enfants du mercredi démarreront un peu plus tard, à 15 heures, pour laisser le temps aux plus petits de faire la sieste. Et pour finir, il y aura bien sûr un vide grenier et un thé dansant au printemps 2010.

**L.D.H** : *Merçi beaucoup Mme LANGEL pour toutes ces précieuses remarques et informations. Nous vous souhaitons un soutien de la part des Gabarnacais et une bonne continuation.*

S.L : Merci à vous. Je voulais juste rajouter que nous allons proposer d'autres repas, autres que la soirée escargots, par exemple, soirée jambon braisé, soirée paëlla, etc... Qu'il y a en réflexion une soirée pièce de théâtre, des cours de gym, de yoga, de relaxation ou autres (une fois par semaine) et puis aussi des concours de belote le dimanche après-midi, ça marche ailleurs, pourquoi pas à Gabarnac ?

**L.D.H** : *Que de bonnes idées en perspective... Nous vous souhaitons d'être entendues et merci de nous avoir consacré un peu de temps afin de répondre à nos questions.*



## Inauguration du clocher

Le 5 septembre dernier, sous un soleil radieux, la commune inaugurerait la restauration du clocher de son église. Suite à la messe dominicale, un apéritif fût offert aux quelques convives présents à la manifestation.



## Conseils municipaux

- **mercredi 9 juin 2009 à 20h30** – 10 présents – séance levée à 22h  
délibération pour autoriser Mme Bayle à décaler le chemin communal, puis vote pour l'achat d'une auto-laveuse, d'un piano électrique pour la cuisine et choix de l'entrepreneur pour la voirie du Goutey. Le FDAEC a versé une prime de 6720€. Travaux prévus au cimetière.

- **jeudi 9 juillet 2009 à 20h30** – 10 présents – séance levée à 23 h  
Les conseillers commencent la séance par choisir le spectacle de Noël, la date et les cadeaux. Puis le maire fait un point sur les derniers devis et travaux et nous raconte la livraison de la machine Kärcher pour le nettoyage des sols et les autres événements du mois.

- **mardi 8 septembre 2009 à 20h30** – 11 présents – séance levée à 22 h 30  
Le maire explique l'avancement des travaux dans la salle des associations et dans la cuisine. Point sur le spectacle de Noël, les cadeaux et les nouveaux enfants. Mme DUCOS se désiste pour le recensement. M. MASSIEU détaille l'avancement du SPANC. Les conseillers décident de lancer un appel d'offres pour les fournitures et consommables ainsi que pour l'assurance de la mairie. Le conseil se termine par un échange sur notre mandat et nos idées pour le repas des aînés fixé au 06 février 2010.

- **mardi 13 octobre 2009 à 20h30** – 10 présents – séance levée à 23 h  
Point sur la fin des travaux de voiries au Goutey, sur les travaux supplémentaires et la salle des associations. Les conseillers votent une subvention CCAS pour la classe de neige de l'école de Cadillac de 100 € par enfant et organisent ensuite la plantation du chêne de la liberté à Lamothe. S'en suivent un débat sur la nécessité d'un site Internet pour la mairie et les questions diverses.

- **mercredi 28 octobre 2009 à 20h30** – 9 présents – séance levée à 21h30  
conseil exceptionnel pour prendre une délibération pour le changement de l'assurance de la mairie et un prêt relais pour boucler le budget d'un montant de 50 000 €



## L'arbre de la Liberté

Le conseil municipal de Gabarnac a décidé de replanter l'arbre de la Liberté de Lamothe le 28 novembre 2009 afin de remplacer le chêne liège qui fut déraciné lors de la tempête de la fin de l'année 1999.

C'est au moment de la révolution française que sont nés les arbres de la Liberté. Ils s'inspiraient de la coutume paysanne du « mai », symbole de l'opposition. Il deviendra l'emblème républicain en incarnant les concepts d'égalité, de fraternité et de liberté qui nous sont toujours chers. A l'époque comme aujourd'hui, il reflète les espérances du peuple pour un monde meilleur.



En mai 1792, on dénombrait en France plus de 60 000 arbres de la Liberté. Le retour à la monarchie ou à l'ordre impérial ouvre en 1815 et surtout en 1849 une véritable chasse aux arbres de la Liberté. C'est pourquoi aujourd'hui, il est rare d'en repérer dans les communes de notre pays.

D'après les documents fournis par Raymond SACRISTE, le 29 mai entre 1874 et 1884, les Républicains de la commune de Gabarnac voulaient célébrer l'anniversaire de la plantation de l'arbre de la Liberté planté au lieu-dit Garbes, mais le Maire imposé de Gabarnac, du 24 mai, M. Achille PLANTE avait refusé cette manifestation. M. PLANTE était un calotin. Aussi, il dit qu'il était le « maître absolu de la commune » et que rien ne pouvait se faire sans sa permission. Il menaça d'interdire le bal et de faire appel aux forces de l'ordre et à la rédaction de procès verbaux. La célébration des Républicains eut donc lieu à Semens.

Nous finirons sur les belles paroles de Victor HUGO qui planta un arbre de la Liberté sur la place Royale le 2 mars 1848 et déclarait lors de la cérémonie sous les acclamations :  
« ... C'est un beau et vrai symbole pour la liberté qu'un arbre ! La liberté a ses racines dans le cœur du peuple, comme l'arbre dans le cœur de la terre ; comme l'arbre, elle élève et déploie ses rameaux dans le ciel ; comme l'arbre, elle grandit sans cesse et couvre les générations de son ombre. Le premier arbre de la liberté a été planté, il y a dix-huit cents ans, par Dieu même sur le Golgotha. Le premier arbre de la Liberté, c'est cette croix sur laquelle Jésus-Christ s'est offert en sacrifice pour la liberté, l'égalité et la fraternité du genre humain. » V. HUGO



## Mémoires : origine du lieu dit « Laffitte »

Le lieu-dit Laffitte (ou Lafitte) était anciennement appelé « Cavagnac ». En ce domaine habitait Jean Guilhem CAVAGNAC, propriétaire viticulteur et Maire de la commune de Gabarnac de 1826 à 1837.

Face à plusieurs difficultés financières, un jugement au tribunal de première instance de Bordeaux permettra à un dénommé Pierre Marcellin LAFFITTE de se rendre adjudicataire du Domaine de Cavagnac, en 1842 et 1843.

On l'aura compris Marcellin LAFFITTE, entrepreneur de travaux publics à Béguey, insuffla donc à ce lieu son nom. Ce dernier est par conséquent assez récent et ne figure pas sur les cartes de Belleyme et Cassini ; premier levé topographique national, établi entre 1782 et 1783.

Pour l'anecdote, Marcellin LAFFITTE, (1806-1873) natif de la commune de Béguey, célibataire, portait toutefois un nom de famille voué à la notoriété...

Effectivement il existe une corrélation entre la statue érigée à Béguey, en la mémoire de Pierre LAFFITTE (1823-1903), et Marcellin LAFFITTE de Gabarnac : Pierre est le neveu de Marcellin. Un nom à notoriété, parce que M. Pierre LAFFITTE connut une destinée hors du commun : il fut un grand philosophe, instaurateur du positivisme et créateur de l'enseignement populaire supérieur en 1878. Il côtoyait à l'époque Auguste COMTE, Jules FERRY, Léon GAMBETTA et son ami Anatole FRANCE (sources : Association Saint Baise-Cadillac et Norbert POUVEAU « Pierre LAFFITTE, l'homme, le positivisme et Béguey » et « Béguey, patrie de Pierre LAFFITTE »).

